

Mairie
58230 DUN Les PLACES

Téléphone : 03 86 84 62 05
Mail : mairiedunlesplaces@orange.fr

Horaires d'ouverture au Public: Mardi, Jeudi & Samedi de 9 heures à midi.

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS

N° 8 – MARS 2016

Le mot du Maire :

Au moment où la nature retrouvera ses couleurs printanières, Dun verra la 2^{ème} tranche des travaux de restauration des toitures de l'église s'achever et l'ouverture du « Mémorial 26,27, 28 Juin » (prévue le 7 mai 2016).

Le démontage de l'échafaudage devrait être terminé fin Avril. Vous savez tous, que financièrement, nous ne serons pas en mesure de faire la dernière tranche à la suite des deux premières. Nous allons, néanmoins nous attacher à la programmer dès que possible.

Nous tenons à remercier Monsieur Buri, architecte, et les entreprises Richard (lot charpente) et Hory-Marçais (lot couverture et maçonnerie) pour la qualité du travail effectué, pour le respect des délais d'exécution et la tenue des budgets initiaux. En effet la facturation de ces travaux sera strictement conforme aux appels d'offres et ce malgré les demandes de travaux supplémentaires (les joints sur la façade Nord, par exemple).

De nouveau, après cet hiver à peu près clément et sans neige, le printemps arrive. Les festivités vont recommencer avec les beaux jours. Venez nombreux y participer.

Lucienne Biardoux

Sommaire

Le mot du Maire	page 1
La vie des Commissions	page 3
Commission Communauté de Communes	page 3
Commission Parc du Morvan	page 3
Commission Urbanisme, logements	page 4
Commission SIEEEN – Electricité	page 5
Assainissement, eau, réserves incendie	page 5
Commission Appel d’offres	page 6
Commission des Finances	page 8
Commission Environnement, Cimetière, Signalisation, Espaces verts	page 8
Commission CCAS	page 8
Commission scolaire	page 8
Commission Communication, Culture, Loisirs & Tourisme	page 9
La vie des Associations	
L’association Sauvegarde de l’église Sainte-Amélie	page 9
Le Comité des fêtes	page 11
Association La Mémoire de Dun	page 12
Le Centre Multi-activités	page 13
Les Amateurs d’Informatique de Dun-les-Places	page 13
Vos services	
Agence Postale, Bibliothèque, point infos tourisme	page 14
Vos activités à Dun	page 14
Vos infos	page 15
Evènements – Commémorations	page 16

La vie des commissions :

Commission Communauté de Communes :

SDCI : Dans le cadre du **Schéma Départemental de Coopération Intercommunal**, un regroupement de Communautés de Communes interviendra fin 2016. La décision finale sera prise par le Préfet.

Les différentes communautés de communes continuent leurs travaux de préparation de ces regroupements.

Gestion et tri des déchets :

Les sacs de collecte sont à prendre en mairie aux heures d'ouverture (mardi, jeudi et samedi matin) de 9 heures à 12 heures. Les documents d'information sont aussi disponibles en mairie, ainsi que le calendrier des collectes.

Ces informations et ce calendrier sont également disponibles sur le site de la commune :

www.dun-les-places.fr

Coordonnées :

Communauté de Communes
12, Place François Mitterrand
58140 LORMES

Pour tous renseignements : 03 86 22 54 48
ou contacter Mathilde VILET au 06 48 22 04 17

Ouverture au Public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 14 heures.

Horaires Déchetterie de Lormes – 06 79 04 77 69

Lundi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17 h

Mardi : fermée

Mercredi, jeudi : 8h30 à 12h30

Vendredi, Samedi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h

Horaires Déchetterie Montsauche – tél. : 03 86 84 57 79 ou 03 86 84 50 85

Lundi, samedi : 10h00 à 13h00 / 14h00 à 17h00

Mercredi, vendredi : 14h00 à 17h00



Commission Parc du Morvan

Nouvelle compétence GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

En parallèle de la suppression des syndicats de rivières de l'Yonne Amont, de la Cure et du Cousin, le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Morvan s'est doté d'une nouvelle compétence « GEMAPI ».

Validée par le conseil d'administration du Parc (28/01/2016), cette nouvelle compétence a nécessité une délibération pour chaque commune concernée, adoptée dans les conditions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, portant sur le transfert de la compétence « GEMAPI » au syndicat mixte à la carte du Parc

www.dun-les-places.fr

Naturel Régional du Morvan (décembre 2015 pour notre commune).

Pour l'exercice de sa compétence « GEMAPI », le comité syndical est composé des représentants désignés de chacune des communes adhérentes au syndicat mixte à la carte pour sa dimension « GEMAPI »

La commune est représentée par :

Titulaire : monsieur Gonthier Daniel

Suppléant : Monsieur Hervé Jean-Louis

Cette nouvelle compétence a pour objet de mettre en œuvre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux, s'il existe et visant :

L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ces éléments précités.

La défense contre les inondations

La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous bassins, ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique.

On notera que cette compétence n'a rien à voir avec le syndicat d'eau potable, ne concerne pas les barrages et les digues, ne change rien pour les propriétaires qui restent propriétaires de leurs ouvrages

Pour information complémentaire, L'Onema (Etablissement public national créé le 30/12/2006 et placé sous la tutelle du ministère en charge de l'écologie) reste l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. En 2016, il intégrera l'Agence française pour la biodiversité qui regroupera également l'Agence des aires marines protégées, l'établissement Parcs nationaux de France et le groupement d'intérêt public Ateliers techniques des espaces naturels (Aten).



Commission Urbanisme, logements

Le logement de la Poste et la toiture de l'école sont 2 chantiers prioritaires pour cette année.

Une DETR a été accordée pour la toiture de l'école et pour ces 2 projets un dossier de demande de subvention supplémentaire a été déposé dans le cadre de la Dotation de soutien à l'investissement public local 2016. Le bureau d'Appui au développement de la Nièvre nous a laissé peu d'espoir, néanmoins un dossier complet a été déposé.

De nombreux devis ont été demandés et le choix des entreprises sera fait lors des prochains conseils municipaux.



Commission SIEEEN – Electricité

Vous informe que la cellule Energie Climat du Parc Naturel Régional du Morvan se tient gratuitement à la disposition des particuliers pour les renseigner dans leurs projets de construction et dans leurs choix énergétiques



Commission assainissement, eau, réserves incendie

➤ Assainissement

- Rappel :

Du bon usage du réseau assainissement : les pompes de relevage sont fréquemment mises en panne par une mauvaise utilisation de ce réseau ; lors des réparations, sont retrouvées toutes sortes d'objets qui ne devraient pas s'y trouver. Nous rappelons à toutes et tous, que, seules les eaux usées doivent être déversées dans vos toilettes, douches, lavabos à l'exclusion de tous objets gros ou petits : gravats, plastiques, caoutchouc, tissus, lingettes, etc. : ces pannes récurrentes pourraient conduire le conseil municipal à voter une taxe supplémentaire pour financer le dépannage de ces pompes.

➤ Eau

- **Travaux sur le réseau de distribution de l'eau :** la réfection du réseau d'eau de Vermot est prioritaire.

- **Les tarifs de l'eau:**

Pour 2016 :

- l'abonnement est fixé à 36,00 €
- le m3 d'eau à 1,20.

De nombreuses réparations sont à prévoir.

- **Recherches de fuite :**

La commune réalise une étude pour mieux connaître les réseaux d'eau potable et lutter contre les fuites. Une recherche intensive de fuites est actuellement en cours afin de les trouver et les réparer.

Cette action est importante pour plusieurs raisons :

- il est important de ne pas gaspiller l'eau : les fuites impliquent une perte d'eau qui a été pompée et traitée... Même si l'eau retourne à la nature, elle a été détournée de sa source (parfois il s'agit de la naissance d'un cours d'eau) Le pompage et le traitement de cette eau ont un coût pour la commune et donc pour vous ;
- Vous payez des taxes à travers votre facture d'eau pour votre consommation d'eau potable, et la commune doit payer ces mêmes taxes pour l'eau perdue... Le montant de ces taxes peut-être doublé pour la Commune si la quantité d'eau perdue est trop importante.

Vous pouvez nous aider dans cette lutte de réduction de fuites à plusieurs niveaux :

- chez vous : vous êtes responsable du réseau d'eau à partir du compteur. Si une fuite a lieu chez vous, vous devez la repérer et, surtout, la réparer rapidement pour ne pas être pénalisé dans votre facture d'eau. La Loi autorise les communes à vous facturer uniquement le double de votre consommation habituelle si vous êtes en capacité de prouver que vous avez réparé la fuite dans un délai d'un mois. Sans cela, la commune peut vous facturer la totalité de l'eau consommée.

N'oubliez pas de surveiller votre compteur d'eau régulièrement pour détecter toute anomalie au plus vite (une fois par mois semble correcte)

- dans les rues de la commune et sur votre propriété : si vous constatez une fuite ou si vous avez des doutes, contacter la mairie au plus vite afin que nous puissions vérifier. Votre alarme peut nous aider à trouver rapidement une fuite et à économiser des quantités d'eau très importantes.

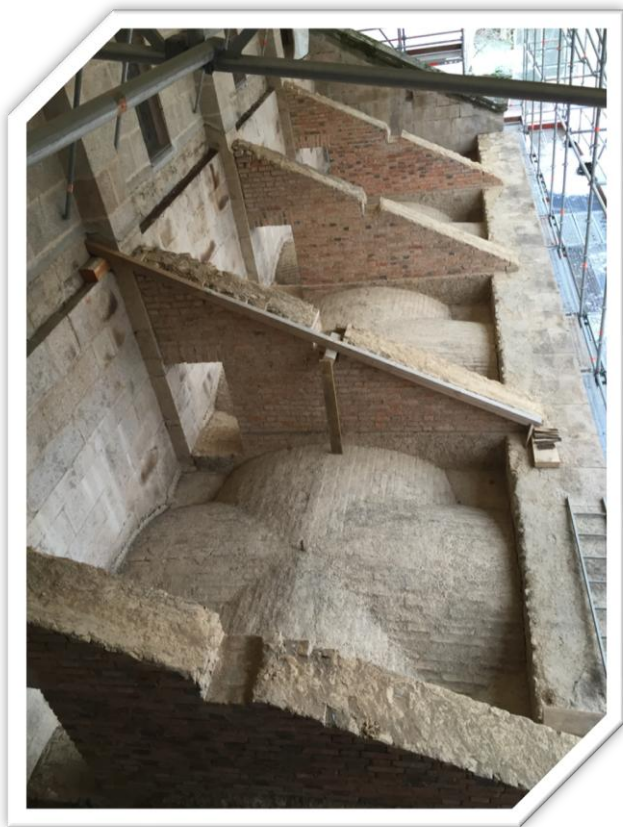
Merci à Madame Galliana, chargée de mission EAU et ASSAINISSEMENT

Syndicat Mixte du Parc Naturel régional du Morvan – Saint-Brisson, pour ses conseils éclairés.



Commission Appels d'offres

Travaux de restauration des toitures de l'église Sainte-Amélie : la 2^{ème} tranche



La charpente des bas-côtés a été entièrement refaite. La couverture des bas-côtés est terminée. Le haut des voûtes est en parfait état. Cette partie ne sera visible à nouveau que lors de la prochaine intervention sur la couverture des bas-côtés !!!

Le travail de soudure sur les gouttières





Atelier de découpe,



découpe



pose des ardoises



Travaux de couverture sur les bas-côtés

Calendrier prévisionnel de fin des travaux :

- Du 24 Mars au 11 Avril : dépose des échafaudages
- Du 12 au 26 Avril : fin du réseau Eaux de pluie
- Les 27 et 28 Avril : évacuation des matériels et nettoyage du chantier
- Fin Avril : Réception des travaux

La souscription à la Fondation du Patrimoine pour le financement de la 2^{ème} tranche est ouverte et accueille tous les dons.



Commission Finances

La commission travaille actuellement à la clôture du budget 2015 et à la préparation du budget 2016 qui sera voté au prochain conseil municipal (début Avril).



Commission Environnement, cimetière, signalisation, espaces verts

- Les travaux de réaménagement du carrefour, à l'entrée de Dun ont commencé. Le terrain a été aplani et les buses sont posées.
- Des devis sont en cours pour la réparation de la cabane du cimetière qui menace de tomber.



C.C.A.S.

Vous êtes en détresse ou vous connaissez une personne en détresse sur la commune, faites-vous connaître du CCAS. Téléphonnez au 03 86 84 62 05, ou venez nous voir lors de nos permanences les mardis, jeudis et samedis matin, nous vous recevrons et vous aiderons dans la mesure du possible.

Personne ressource : si vous êtes en grande difficulté, prévenez votre factrice qui nous alertera.



Commission Scolaire

La commission vous informe (rappel) :

Vous arrivez sur la commune ou vous inscrivez vos enfants à l'école pour la première fois :

Inscrire ses enfants à l'école :

- **Maternelle** : en mairie de Dun-les-Places, les mardis, jeudis et samedis matin, de 9 h à 12h.
Pièces à fournir : Livret de famille et carnet de santé
Coordonnées : 03 86 84 62 05
- **Primaire** : en mairie de Brassy : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h
Pièces à fournir : livret de famille et carnet de santé
Coordonnées : 03 86 22 20 31
- **Collège de secteur** : Collège Paul Barreau à Lormes
Appeler le collège pour récupérer le dossier à remplir
Coordonnées : 03 86 22 82 42
- **Lycée de secteur** : Lycée Romain Rolland à Clamecy
Coordonnées : 03 86 27 57 00

www.dun-les-places.fr

- **Inscrire ses enfants à la cantine** : après inscription à l'école, s'adresser à l'école concernée.
- **Inscrire ses enfants pour les transports scolaires** : appeler le Conseil Départemental de la Nièvre : 03 86 61 87 44 ou 03 86 61 87 14.
Possibilité de faire l'inscription de votre enfant via le site www.cg58.fr
- **Travaux : cour intérieure de l'école**, une somme sera budgétée pour sa réfection et la meilleure solution pour sécuriser cette cour est recherchée.



Commission Communication, culture, loisirs, tourisme

1) Communication :

- Vous pouvez vous procurer le **guide pratique** de la commune à la mairie aux heures d'ouverture.
- **Site Internet de la commune** : le site est mis à jour régulièrement. N'hésitez pas à le consulter, à nous transmettre toutes vos suggestions et avis sur les différentes rubriques et à nous communiquer les événements que vous aimeriez y voir figurer.



La vie des Associations :

Association Sauvegarde de l'Eglise Sainte-Amélie

Début d'année calme, en apparence seulement, si nous n'avons fait aucune manifestation depuis le marché de Noël, nous avons beaucoup travaillé sur le programme de l'année, essentiellement sur le concert des 28 et 29 Juillet que nous préparons avec Musicalement Vôtre, Marie, Jean Dominique et François, deux à trois week-end par mois, font répéter les Cantaduns, le programme très riche, demande beaucoup d'investissement de part et d'autre, personne ne ménage sa peine, mais la bonne humeur et l'envie de réussir sont là et c'est toujours avec plaisir que l'équipe se retrouve.

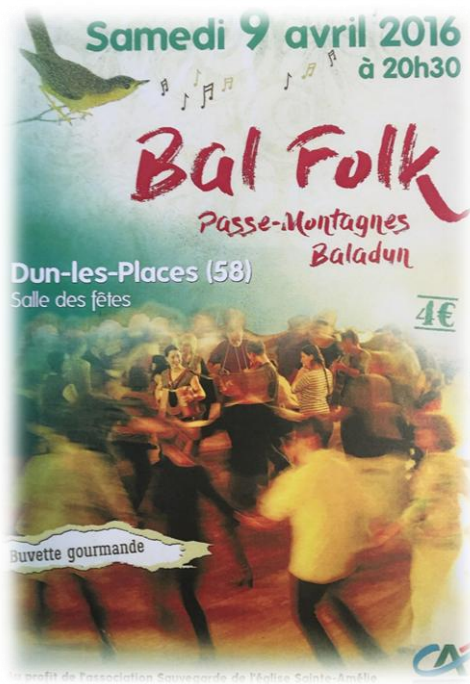
Les réservations se feront à l'office de tourisme de Lormes, (03 86 22 82 74) elles seront mises en place dès la deuxième quinzaine de juin, n'attendez pas le dernier moment pour réserver si vous voulez être bien placé.

Nous travaillons actuellement sur la communication afin de diffuser le plus largement possible la présentation du spectacle qui a pour titre "PLACE A L'OPERA", un site vient d'être créé, vous pouvez dès lors le consulter :

www.lescantaduns.com

www.dun-les-places.fr





Premier rendez vous de printemps, samedi 9 avril à 20 heures 30, salle culturelle de Dun les Places, bal folk animé par les groupes Passe-Montagnes et Baladun, ces musiciens offrent leur prestation au bénéfice de l'église, remercions-les en venant nombreux les écouter et passer un bon moment en entrant dans la danse.

Les travaux de l'église se terminent, nous continuons à épauler la municipalité, nous avons confiance en votre soutien et votre participation pour nous aider, d'avance nous vous en remercions.

Et toujours : le DVD du concert 2015, « Parlez-moi d'amour » avec Musicalement Vôtre et les Cantaduns est disponible à la vente (15 €). Vous pourrez le trouver : en mairie, à l'agence Postale et à l'épicerie.



Le bureau de la Sésa



Le Comité des fêtes :

Nous avons commencé le début d'année par notre concours de belote qui a encore mieux marché que l'année dernière. Ce fut un très beau succès et un bon moment.

Programme du trimestre :

La foire : cette année la foire aura lieu **le samedi 7 Mai 2016**



Comme tous les ans il y aura de nombreux exposants, des artisans ainsi que le vide grenier. Vous pourrez venir admirer d'anciennes voitures et les tracteurs seront là également. Tout au long de la journée nous vous proposerons 2 shows de VTT trial pour le plus grand plaisir des petits comme des grands.

Les petits pourront également essayer le parcours qui sera installés spécialement pour eux

P
h
o
t
o
s

2
0
1
5



La fête de la musique aura lieu **le samedi 18 juin**

Nous espérons que le beau temps sera de la partie, on vous attend nombreux!!!!

L'équipe du comité des fêtes



www.dun-les-places.fr

Association La Mémoire de Dun-les-Places

Depuis plus d'une année, notre lien avec l'ARORM qui gère le musée de la résistance et les chemins de mémoire, est de plus en plus important au sein d'une nouvelle association MORVAN-TERRE DE RESISTANCE. C'est cette association créée en 2015 qui gèrera dès le mois de Mai 2016, le Mémorial de Dun-les-Places. Au sein de ce regroupement nous avons aujourd'hui toute notre place.

Dès 2003, nous avons travaillé et milité pour défendre l'idée de l'existence d'un mémorial à Dun. Nous avons été écoutés et son ouverture début mai est chose certaine.

Notre travail aujourd'hui consiste à organiser avec d'autres, une inauguration le 26 Juin dont le retentissement, nous l'espérons, sera national.

Bref, les buts que s'était fixés « La Mémoire de DUN » sont atteints, y compris la réhabilitation des deux chapelles du Vieux-Dun et la réhabilitation du préfabriqué proche du Mémorial.

Le bureau, unanime, a considéré que notre association devait passer la main à MORVAN-Terre-DE Résistance, dont nous restons membres du bureau (une vice-présidence)

Cette décision est pleine d'espoir, car elle est le début de la vie de notre mémorial, riche de notre histoire, porteur de messages aux générations futures, et participant à la notoriété de Dun, comme à celle du Morvan.

La promotion du mémorial a commencé avec plusieurs reportages, dont celui de TF1 à une heure de grande écoute et par des échos qui vont se succéder dans la presse.

C'est donc sereinement, avec fierté aussi que nous ferons la proposition en AG, d'arrêter ici notre action après 16 années de travail d'espoir et d'amitié

Le président
Claude PICHOT

N.B. : Le film « DUN-LES-PLACES, Mémoire d'un village blessé » continue son chemin en 2016, plus de 1000 élèves et adultes sont programmés pour le visionner à Dun.

11 AVRIL 2015
à 16h00

NOUVEAUX REGARDS SUR LA RESISTANCE EN MORVAN-BOURGOGNE

entrée libre

CONFERENCE DE JEAN VIGREUX

Historien, professeur à l'Université de Bourgogne, président de l'Association Française de Résistance-ARDEN

MUSEE DE LA RESISTANCE
MAISON DU PARC À SAINT-BRISSON (58 230)

Contact : 03.86.78.72.99 - museeeresistance.morvan@orange.fr
www.museeeresistance.morvan.fr

MORVAN, TERRE DE RESISTANCE ARORM

Conférence de Jean Vigreux
Musée de la Résistance
Maison du Parc
58230 SAINT-BRISSON
Le lundi 11 Avril 2016
Nouveaux regards sur la
Résistance

Le centre multi-activités

Tous les mardis, de 14 heures à 17 heures, salle culturelle, à la mairie partage des savoir-faire :

- Patchwork, canevas, couture, tricot
- Confection d'objets en tissu ou en laine ...

Apportez votre ouvrage, quel qu'il soit et venez partagez ces grands moments.

Toujours suivi d'un café et petit gâteau. Au menu, convivialité, entre-aide et bonne humeur.



Les amateurs d'informatique de Dun-les-Places



Concentration pour tous !

Tous les jeudis, les séances de formation se poursuivent de 14 heures à 17 heures, à la mairie, salle du Conseil, sous l'égide de Jean-Claude CAPOEN.

Si vous voulez nous rejoindre et nous rejoindre :

Appeler Jean-Claude CAPOEN 03 86 84 62 89.



www.dun-les-places.fr

Vos services

Agence postale -- Bibliothèque -- Point infos tourisme

Rappel des heures d'ouverture :
Du mardi au samedi de 9h à 12h

N° de téléphone :
03 86 78 41 60

Rappel :
Info de la part des élus et de Michèle notre factrice :

La réception des fonds en espèces par les bureaux de poste et agence postale est limitée à une distribution trimestrielle par sécurité et pour prévenir les risques liés au transport. Une desserte exceptionnelle peut être décidée si elle est justifiée. Ceci explique les difficultés que vous pouvez rencontrer pour vous dépanner en espèces à l'agence postale.

Cette question est pour l'instant non négociable auprès de la Poste.

Néanmoins, si vous êtes clients de la Banque Postale, la Poste autorise les retraits d'espèces d'un montant maximum de 150 € par l'intermédiaire du facteur : vous remettez un chèque du montant souhaité dans la limite de 150 € à Michèle qui vous apportera les espèces le lendemain (jours ouvrables).

Bien sûr, le retrait à l'agence postale est toujours possible (150 € par 7 jours consécutifs), dans la mesure des disponibilités accordées par La Poste.

Un nouveau service existe pour l'envoi des colis : si vous disposez d'internet vous pouvez envoyer vos colis depuis chez vous (vous les déposez avant huit heures du matin dans votre boîte aux lettres après les avoir affranchis sur : <https://boutique.laposte.fr>). Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.



Vos activités à Dun

- **Cirque** : le cirque Magique Circus sera présent dans la cour de l'école le samedi 21 mai 2016.



Vos Infos

- **Camping** : dates d'ouverture en 2016 : du vendredi 29 Avril au Dimanche 2 Octobre
- **Recensement 2016** : l'INSEE communiquera les résultats précis en 2017.
 Sur la commune : 156 résidences principales et 198 résidences secondaires ont été recensées. 60 résidences sont vacantes.

- **La nouvelle organisation régionale de l'état en région Bourgogne-Franche-Comté :**

La nouvelle région Bourgogne-Franche-comté regroupe huit départements :

- La côte d'or (21) – Le Doubs (25) – Le Jura (39) – La Nièvre (58) – La Haute-Saône - La Saône et Loire (71) – Le Territoire de Belfort (90).

La réforme a réparti les Directions régionales entre Besançon et Dijon.

www.dun-les-places.fr

Besançon sera le siège de :

- la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement : la DREAL,
- la Direction régionale de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).
- La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)).
- la Direction Régionale de l'Institut National de la statistique et des études économiques (INSEE)
- Du Rectorat de région.

Dijon accueillera :

- les services de la Préfecture de Région dont le Secrétariat Général pour les Affaires régionales (SGAR)
- la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt (DRAAF).
- la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- La Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS), ainsi que du Centre de ressource et d'expertise à la performance sportive (CREPS).
- L'Agence régionale de santé (ARS)
- la Direction régionale des finances publiques (DRFIP) et la chambre régionale des comptes (CRC).

Toutes les informations concernant cette nouvelle organisation et les missions de ces différents services peuvent être consultés sur le site :

www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte

Le Défenseur des Droits, dont la mission est de préserver les droits des usagers dans leurs relations avec les services publics, lutter contre les discriminations (réseau de 400 délégués du défenseur des droits) a entamé une nouvelle campagne d'information.

Pour contacter votre Défenseur des droits : 09 69 39 00 00.

www.defenseurdesdroits.fr



Vos Infos pratiques

- **Horaires des tontes :**

Avec le printemps, revient l'heure de la tonte. En voici les horaires :

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19 h 30

Le samedi : de 9 h 00 à 12 h00 et de 15 h00 à 19 h00

Le dimanche et jours fériés, on se contentera de tondre de 10 h00 à 12 h00.

Soyez vigilants au repos de vos voisins en respectant ces horaires.

- **Encombrants :** le ramassage commencera le 11 Avril 2016. Pensez à vous inscrire en mairie et à sortir vos encombrants avant cette date, il n'y aura qu'un seul passage par hameau.
- **Rappel : Cours de guitare :** pour la deuxième année consécutive, Monsieur LEGOUGE Aymeric donne une fois par semaine en soirée des cours de guitare à la mairie.

Renseignements et tarifs : **Monsieur Aymeric LEGOUGE au 06 73 50 51 80**

www.dun-les-places.fr

Evénements

Commémorations



- 19 mars : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie : recueillement de tous pendant la minute de silence et dépôts de gerbes, suivi d'un moment convivial autour d'un café à la salle culturelle

Le 24 Avril : aura lieu la Journée du Souvenir, déportation :
Dépôt de gerbes à 11 heures suivi d'un vin d'honneur à la salle culturelle à la mairie.

Rappel Commémorations en 2016

Le 19 Mars - Le 24 Avril - Le 8 Mai - le 26 Juin - Le 11 Novembre



- **Vos films du trimestre avec le Carrefour de Dun à 19 h 00**

- le samedi 2 Avril : Le facteur
- le samedi 7 Mai : 12 Years a slave
- le samedi 4 Juin : Comme un avion

Salle culturelle - Mairie

- **Votre bal Folk** le samedi 9 Avril 2016 à 20h30 au profit de l'église Sainte-Amélie à la salle culturelle de la mairie

- **Inauguration** : Madame Biardoux, Maire de Dun-les-Places et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration des 2 premières tranches des travaux de restauration des toitures de l'église Sainte-Amélie

Le mercredi 11 Mai à 11 heures
Suivie d'un apéritif servi à la salle culturelle

